

dollar dont ils n'auraient pas besoin. Les gens agissent de leur plein gré; ils paient volontairement l'impôt. Celui qui achète le paie; celui qui n'achète pas ne le paie pas. En ce qui concerne le présent Gouvernement, il retire moins que l'ancien de l'acheteur.

M. ARMSTRONG: L'augmentation du prix de la marchandise à la douane en comparaison du prix en 1896 n'explique-t-elle pas une grande partie de la différence? Le ministre a-t-il tenu compte de cela dans ses calculs?

L'hon. M. PATERSON: Pourquoi en tiendrais-je compte? Cela n'enlève aucun poids à mon raisonnement.

M. ARMSTRONG: Le renchérissement des prix a beaucoup contribué à l'accroissement du revenu.

L'hon. M. PATERSON: Cela ne change pas le taux de l'impôt. S'il est de \$16.11, c'est tout ce que la population paie, quelle que soit le prix de la marchandise. Si elle achète plus, elle a plus à payer, mais le taux de l'impôt demeure le même. Le revenu supplémentaire provient de l'impôt que la population consent à payer; le Gouvernement n'y est pour rien.

L'hon. M. FOSTER: Voilà qui est clair!

L'hon. M. PATERSON: J'excuserais d'autres députés de l'opposition de rire comme vient de le faire le représentant de Toronto-nord, mais je supposais que celui-ci pouvait saisir la différence entre ce que fait le Gouvernement et ce que fait la population elle-même.

L'hon. M. FOSTER: J'ai été surpris de la clarté de votre raisonnement.

L'hon. M. PATERSON: C'est là une qualité qu'on ne trouve pas dans les raisonnements de l'honorable député. Voilà pourquoi il l'admire d'autant plus, j'imagine.

M. R. L. BORDEN: D'après cet argument, lorsqu'on disait autrefois que les cultivateurs "étaient saignés à blanc", ils se saignaient eux-mêmes.

L'hon. M. PATERSON: Non.

M. R. L. BORDEN: Et pourquoi?

L'hon. M. PATERSON: Voilà une preuve d'ignorance dans les matières financières que je ne m'attendais pas à relever chez le chef de l'opposition. C'est le Gouvernement qui avait établi le taux de l'impôt qui a causé la crise.

M. R. L. BORDEN: Le ministre me permettra peut-être de lui poser une question. Il dit que les gens sont libres d'acheter ou de s'abstenir d'acheter et que, lorsqu'ils achètent, ils paient l'impôt de leur plein gré. Pourquoi cet argument n'aurait-il eu

M. PATERSON.

autant de poids alors qu'il en a aujourd'hui?

L'hon. M. PATERSON: Il en avait autant. Mais sous l'ancien gouvernement, les gens ne pouvaient pas acheter—they n'étaient pas en état de payer.

M. R. L. BORDEN: Comment donc étaient-ils saignés à blanc?

L'hon. M. PATERSON: Par le taux de l'impôt et les restrictions imposées au commerce. Vous avez un exemple sous les yeux. Le représentant de Toronto-nord a plus d'une fois soutenu que, lorsque le revenu augmente, cela veut dire que le Gouvernement a, de lui-même, pris plus d'argent dans la bourse des contribuables. Il se trouve en présence des faits suivants: en 1896, les recettes postales qui sont le produit de la taxe sur le port des lettres et des journaux, étaient de \$3,000,000. L'an dernier, l'Etat a retiré plus de \$6,000,000 de cette source. D'après le raisonnement du représentant de Toronto-nord, ces \$3,000,000 de plus ont été pris dans la bourse des contribuables par suite de l'augmentation de la taxe. C'est donc que le port des lettres, qui était de 3 cents en 1896, est maintenant de 6 cents et qu'il faut payer 10 cents pour envoyer une lettre en Angleterre, tandis qu'on ne payait que 5 cents autrefois.

M. J. A. CURRIE: L'honorable ministre voudra-t-il...

L'hon. M. PATERSON: De grâce, tenez-vous tranquille.

Quelques VOIX: A l'ordre!

M. J. A. CURRIE: Je désire poser une question.

Quelques VOIX: Silence!

L'hon. M. PATERSON: L'honorable député (M. J. A. Currie), s'il désire poser une question, ne doit pas oublier que, par courtoisie, il ne doit pas le faire pendant que celui qui a la parole est au milieu de son raisonnement. La politesse exige qu'on choisisse le moment.

M. J. A. CURRIE: Je veux seulement demander...

Quelques VOIX: A l'ordre!

L'hon. M. PATERSON: Je suis obligé de recommencer tout mon raisonnement à cause de cette malencontreuse interruption. Je dis donc que, d'après la thèse du représentant de Toronto-nord, si les recettes postales sont de \$6,000,000 tandis qu'elles étaient de \$3,000,000 en 1896, il s'ensuit que le port d'une lettre qui était de 3 cents, est aujourd'hui de 6 cents et qu'on doit exiger 10 cents pour une lettre dont le port était de 5 cents. C'est la conséquence nécessaire de son raisonnement. Or, quelle est la vérité? Le port de 3 cents a été abaissé à 2